

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**portant ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du périmètre
du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de BEZIERS**

Il sera procédé du **mardi 25 janvier 2022 à 9h00 au vendredi 25 février 2022 à 16h30**, soit durant 32 jours consécutifs, à une enquête publique sur le projet de révision du périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de Béziers.

Monsieur Serge OTTAWY, ancien cadre SNCF, retraité, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal administratif de Montpellier, en qualité de commissaire-enquêteur pour conduire cette enquête publique.

La personne auprès de laquelle les informations relatives au projet peuvent être demandées est Madame Géraldine BEDES, au 04.67.36.81.89, courriel : geraldine.bedes@beziers.fr.

Le dossier d'enquête détaillant le projet de révision sera déposé et consultable durant toute la durée de l'enquête soit du mardi 25 janvier 2022 à 9h00 au vendredi 25 février 2022 à 16h30 :

– en **mairie annexe de Béziers**, siège de l'enquête, caserne Saint-Jacques, Rampe du 96^e Régiment d'Infanterie 34 500 Béziers sur rendez-vous au 04.67.36.81.89,

– **au moyen du point numérique** pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04.67.61.61.61,

– **sur le site internet des services de l'État** dans l'Hérault au lien suivant :

<http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

Les observations et propositions du public pourront être déposés ou transmis durant toute la durée de l'enquête du **mardi 25 janvier 2022 à 9h00 au vendredi 25 février 2022 à 16h30** :

– **sur le registre d'enquête** déposé à la mairie annexe de Béziers, siège de l'enquête : caserne Saint-Jacques, Rampe du 96^e Régiment d'Infanterie 34 500 Béziers sur rendez-vous au 04.67.36.81.89,

– **par écrit** à Monsieur Serge OTTAWY, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier à la mairie annexe de Béziers, siège de l'enquête : « **Enquête publique révision du périmètre du SPR** » — **Caserne Saint-Jacques – Rampe du 96^e Régiment d'Infanterie – 34 500 BEZIERS**

– **les déposer** par voie électronique à l'adresse suivante : spr-beziers@democratie-active.fr

Le commissaire-enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie annexe de Béziers, caserne Saint-Jacques, Rampe du 96^e Régiment d'Infanterie 34 500 Béziers, **lors de ses permanences aux dates et horaires ci-après** :

– mardi 25 janvier 2022 de 13 h 30 à 16 h 30,

– mercredi 9 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,

– vendredi 25 février 2022 de 13h30 à 16h30.

Il pourra également recevoir sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale prévues dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 seront affichées et devront être strictement respectées.

Toute personne en faisant la demande auprès de la préfecture pourra à ses frais, obtenir communication du dossier à la Direction des Relations avec les Collectivités Locales (DRCL) – Bureau de l'Environnement, dès la publication de l'avis d'enquête.

Les rapports et conclusions motivés seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairie de Béziers, siège de l'enquête.

À l'issue de la procédure, la ministre de la Culture pourra prendre un arrêté portant classement du SPR de Béziers.
